



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 19 de l'ordre du jour
Développement durable

La protection des récifs coralliens au service des moyens de subsistance et d'un développement durables

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Tableau 1, titre de la colonne 4

Après Incidence, insérer un appel de note ^a et ajouter à la fin du tableau la note de bas de page ci-après :

^a L'incidence concerne toutes les menaces locales.

